n.° 33. — 6. decembre 1762.

adressée a M. Levret

Monsieur,

Quand j'eus l'honneur de vous demander des éclaircissemens sur la nouvelle Méthode de lier les polypes du nez que vous avés annoncée sans la décrire dans le 3.e Vol. des Mém. de l'Acad. R. de Chirurgie, dans l'intention où j'etois de la suivre pour faire la ligature d'une de ces especes de tumeurs, je vous promis de vous rendre compte du succès qui suivroit mon opération. Je m'acquitte d'autant plus volontiers aujourd'hui de ma promesse qu'elle me fournit l'occasion de vous assurer de nouveau de ma vive reconnoissance.

Vous m'apprites par votre lettre du mois de janvier dernier que vous appliquiés aux Polypes du Nez l'ingénieux & simple instrument que vous avés déclaré & que j'ai reconnu par ma propre experience être si utile pour les Polypes de la Matrice & du Vagin; que toute la différence consistoit dans le volume diminué des tuiaux & du fil d'argent, & même qu'un seul tuiau suffisoit pourvû qu'il y eût une petite cloison à son extrémité superieure.

Je me serois déterminé à faire construire ces instrumens & à les emploïer tel que vous m'en donniés une idée, si je n'eusse pas craint principalement deux choses: La Premiere, que le fil d'argent aminci ne fléchit pas la

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 13 d 20

résistance qu'il trouveroit à passer entre le polype & la narine, surtout si ce polype en remplissoit exactement l'ouverture extérieure, ou s'il etoit inégal dans l'intérieur de cette cavité, ce qui rendroit l'opération longue & difficile : La seconde, que le tuïau, quoique moins long que le double tuïau destiné aux polypes utérins, devoit conserver assez de longueur pour être tenu avec fermeté & dirigé vers le pédicule du polype du nez ; qu'ainsi après la ligature son extremité inférieure pourroit tomber sur la bouche & gêner le malade jusqu'au tems que la tumeur se sépareroit.

Pour eviter ces deux inconvéniens, j'ai adapté un conducteur à l'anse du fil & un manche mobile au tuïau. La planche cy contre vous donnera une idée de mes additions.

La fig. I. Represente cet instrument tout prêt à être employé pour la ligature.

La fig. II. montre le tuïau principal séparé à l'extremité supérieure par une petite cloison, portant à l'inférieure, qui est renforcée au dessus de l'écrou qui la termine, deux anneaux latéraux pour fixer le fil d'argent, l'un avant, l'autre après l'opération. Il y a près de chaque anneau une fenêtre pour le passage du fil : ces fenêtres ne sont pas vis à vis l'une de l'autre, de peur que le corps du tuïau déja d'un petit volume n'en eut été trop affoibli.

La figure III. fait voir un manche à pans, terminé en haut par

une Vis qui s'adapte à l'écrou du tuïau.

La figure IV. Designe le Conducteur ouvert. C'est une espèce de porte-craïon fixé à un manche aussi à part : il est formé d'un tuïau creux que remplit la tige d'un crochet terminé vers le manche par un bouton, & dont la pointe entre, quand on abaisse le bouton, dans un des trous pratiqués à la partie supérieure du tuïau qui est terminée par un plan incliné, afin que l'anse quitte facilement le conducteur, lorsqu'il est en place.

Fig. I.

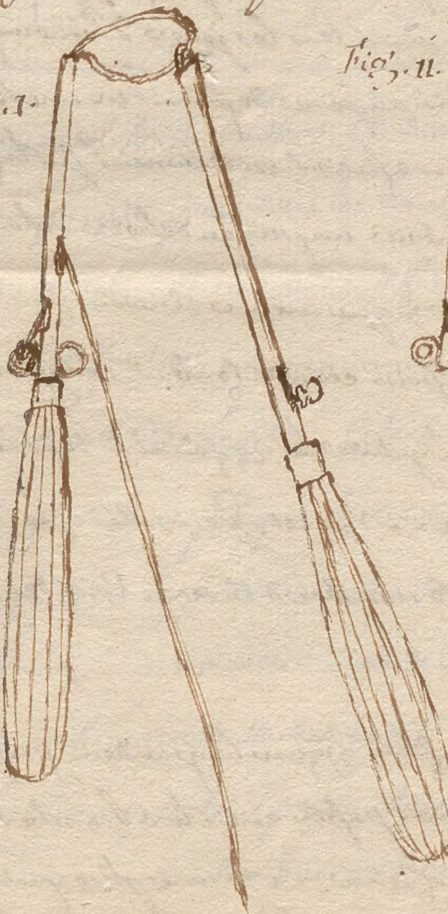

Fig. II.

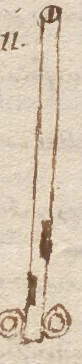

Fig. III.

Fig. IV.

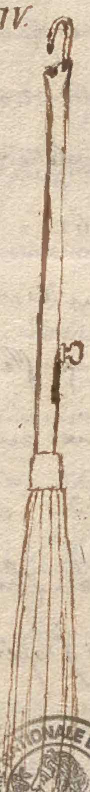

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

(N.) Il est inutile de vous avertir que ces figures sont assez mal faites.

A peine eus-je fait fabriquer ces instrumens que je destinois à une malade qui m'avoit consulté il y a quelques mois pour un polype du nez & que je n'ai pas revue depuis ce tems-là, qu'il vint à notre hôpital de Dijon une autre malade pour laquelle je me crus dans le cas de m'en servir. Vous en allés juger.

Claudine Gérard, âgée d'environ trente six ans, native de Toisy-la-Berchere, domestique alors de M. Violet, lieutenant général du Baillage de Dijon, portoit depuis six mois un polype sarcomateux à la Narine gauche qui etoit accompagné tous les jours d'hémorragie plus ou moins abondante, quelquefois au point de fournir en une heure plusieurs palettes de sang, lorsqu'elle me fit voir cette tumeur sur la fin de févrièr 1762. Le Polype se présentoit un peu au dehors de la narine qu'il remplissoit exactement & que même il avoit considérablement gonflée : ce qui en paroissoit etoit de couleur rougeâtre, lisse & ferme au toucher. J'en fis la ligature le 27 févrièr à trois heures après midi, en présence de MM. Maret, Poinsotte & Leroux, Maitres en Chirurgie & d'un grand nombre d'Eleves. Voici de quelle maniere j'opérai.

Après avoir donné à l'anse du fil d'argent la grandeur proportionnée au volume du polype & l'avoir passée entre les branches des crochets qui, quand sa pointe est cachée, ne forment plus qu'un anneau dans lequel le fil glisse aisément, je pris de la main

gauche le manche du Porte-anse & de la droite celui de son conducteur, l'index appuié sur le bouton qui communique à la longue branche du crochet. je dirigeai l'anse vers le Polype à travers de laquelle je le fis passer en faisant pénétrer sans effort les deux tuiaux dans la narine.

Lorsque le Porte-anse fut introduit à environ un pouce de profondeur & le conducteur à près d'un pouce & demi, je sentis une résistence qui me fit connoitre que j'étois parvenu avec le porte-anse auprès de l'attache du Polype qui partoit de la cloison moyenne des narines. Alors je portai sur le bouton l'indicateur droit qui étoit au dessus, & poussant un peu cette pièce vers le haut, l'anse fut dégagée du conducteur que je retirai. Après quoi, je fixai le fil au second anneau & je fis la torsion que je facilitai en appuiant un doigt sur le milieu de la narine, tandis que je tordois le fil. Cela fait, je lâchai l'instrument qui restant suspendu au polype l'attiroit un peu plus bas. j'en ôtai le manche, & dès lors le porte-anse ne descendit plus jusqu'à la bouche. je formai une nouvelle anse de la portion restante du fil, j'y passai un ruban que j'attachai de côté à la coëffe de la malade, afin de soutenir le tuiau qui étoit presque tout dans le nez, & empêcher qu'il n'occasionnât un tiraillement incommode.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

Le lendemain 28, je trouvai le Polype un peu gonflé & le nez

du côté malade plus douloureux au toucher que la veille : je replaçai le manche au tuïau & je fis une seconde torsion à une heure après midi : le surlendemain la tumeur etoit noire & déja fœtide ; une troisième torsion en accelera la chûte qui se fit la nuit du 1. au 2 de Mars, environ soixante heures après la ligature. l'anneau de l'anse etoit retreci à tel point que j'eus peine à y faire passer la tête d'une épingle. Le 2 Mars, j'examinai la Narine, elle etoit nette, je conseillai à la Malade de tirer par le nez de l'eau tiede animée d'un peu d'eau Vulneraire ; elle le fit pendant deux jours. sa parfaite guérison lui prouva qu'il seroit inutile de continuer plus longtems ce Remede. j'ai vû plusieurs fois Claudine Gérard depuis la chûte de son polype ; il ne lui en est point revenu d'autre.

Je ne vous exprimerai que foiblement, Monsieur, la facilité que je trouvai à opérer de cette maniere : Nul obstacle de la part du rebroussement du fil, quoique la Narine fut appliquée & j'ose dire resserrée sur le polype : le Conducteur qui le comprimoit & que je promenois autour de lui le long de l'anse, ouvroit un libre trajet à celle-ci & lui conservoit son même degré d'écartement. Après l'opération, nul embarras de la part du tuïau presque entierement caché dans la narine & le reste soutenu au moyen du Ruban. La Malade avoua qu'elle n'avoit presque pas souffert

tandis que je faisois la ligature de son polype, & mes confreres me parurent contens de la promptitude avec laquelle j'etois parvenu a le lier.

J'ai dessein de faire construire un conducteur semblable pour votre double-canule destiné aux polypes utérins; je pense qu'il sera d'un excellent usage pour lier le pedicule unique d'un polype à plusieurs racines. Je souhaite ardemment que vous approuviez les additions que j'ai faites à l'admirable instrument que vous avez imaginé: je serois bien flatté que vous regardassiez mes idées comme un developpement des vôtres.

Je vous prie de faire agréer à Madame & à Mademoiselle Levret l'assurance de mes très respectueux sentimens pour elles, & de me croire avec la plus haute estime & le plus inviolable attachement,

Monsieur,

(du Château de Chagny,
ce 6 decembre 1762.)

Votre très humble
& très obéissant
serviteur Troin

P.S. je vous serai très obligé de vouloir bien enrichir ma collection des theses de S. Côme de toutes celles qui ont été soutenues en 1762 et de les envoïer à M. Meunier, Avocat, Rue du jour près S. Eustache, en l'avertissant de me les faire tenir à Dijon par M. Malfin.